



CHAMBRES  
DE COMMERCE  
ET D'INDUSTRIE

24/04/2025

# CSE du 22 avril

## Le Regard de la CFDT

Le Comité Social et Économique (CSE) du 22 avril 2025 a été riche en informations et en chiffres divers. La **CFDT-CCI** souhaite mettre en lumière les points essentiels abordés lors de cette réunion, en insistant sur les enjeux budgétaires, les préoccupations liées à la formation, les négociations annuelles obligatoires (NAO), ainsi que les divers aspects de la santé, sécurité et conditions de travail.

### Actualités de la CCI Grand Est

Les Directions Générales sont actuellement en pleine construction des budgets pour 2026, un exercice complexe en raison de deux principales incertitudes :

**1. La future TFC** : Le budget de l'État et les annonces de réductions budgétaires incitent à la prudence. Aucune garantie sur le maintien de la TFC, et malgré les promesses du gouvernement, il faut craindre de nouvelles ponctions sur les fonds de roulement ou des réductions de la TFC. Rien n'est acté pour l'instant, mais la prudence budgétaire impose d'envisager ces écueils.

**2. Financement des actions** : Nos relations avec la Région Grand Est continuent à être au beau fixe. Malheureusement, celle-ci, comme toutes les Régions de France, est contrainte à une cure d'austérité et cherche à réduire ses dépenses. Cela passera certainement par la réduction du nombre d'actions ou le volume de ses actions, dont éventuellement celles qu'elle confiait à la CCI GE. Il ne s'agit nullement d'une remise en cause de la qualité du travail fourni par les CCI, ni de l'intérêt de ces actions, mais uniquement de choix budgétaires. Or, ces actions menées par la CCI GE pour le compte de la Région bénéficiaient également de financements européens (le fameux FEDER). Et là aussi, les caisses sont vides, tous les budgets ayant été consommés. Avec des actions qui s'arrêtent en fin d'année et dont il sera difficile d'envisager le renouvellement. C'est donc la double peine avec l'évolution de ces actions qui étaient financées par ces deux partenaires (Région et Europe).

Actuellement, la gouvernance œuvre activement pour pallier cette situation :

- **Proposition de nouvelles actions** : Ces actions permettraient également à la Région de faire des économies tout en continuant à bénéficier des services de la CCI GE.
- **Recherche d'autres fonds européens** : Outre le FEDER, CCI France dispose d'une cellule à Bruxelles qui n'est pas activée pour l'instant afin de trouver des financements alternatifs.
- **Réflexion sur la vente de prestations** : La vente de prestations reste un vrai sujet et une réflexion est menée pour développer les ressources.



[cfdt-cci.com](http://cfdt-cci.com)

47 rue de Tocqueville  
75017 PARIS  
07 87 12 50 40

[permanence@cfdt-cci.com](mailto:permanence@cfdt-cci.com)

La Gouvernance Grand Est est à l'ouvrage, et des réunions de travail avec les DG de CCIT sont d'ores et déjà planifiées. Nous serons attentifs à l'évolution de ces travaux qui ne manqueront pas d'entraîner des conséquences sur nos organisations. Nous vous ferons retour au fur et à mesure de nos informations.

## NAO :

Nous avons évoqué à la fin de ce point « actualités » le sujet des NAO en cours de négociation au niveau national. Rien de nouveau par rapport à ce que nous exposons dans notre récent tract et que vous pourrez retrouver ici : [nao-2025-a-prendre-ou-a-laisser](#)

La fin des négos a sonné et le document a été mis à la signature, La CFDT ne signera pas cette aumône, exemple pour un salaire de 2 500 brut l'employeur nous propose 18€ brut d'augmentation, 12 € net, c'est un manque de respect pour les collaborateurs !

## Présentation des Budgets

Le budget du CSE se compose de deux parties distinctes :

**1. Budget de fonctionnement** : Ce budget permet le fonctionnement du CSE. Il est constitué par une somme versée par la CCI GE correspondant règlementairement à 0,2% de la masse salariale, soit 59 541€. Actuellement, les frais de gestion du site des œuvres sociales, comptable, sténo pour les comptes rendus représentent moins de 6 000€. Les sommes restantes seront de nature à financer des audits et autres expertises dont nous pourrions avoir besoin dans l'avenir. Par ailleurs, comme la loi nous y autorise, nous avons voté le transfert de 10% de l'excédent (soit 5 359€) vers les œuvres sociales, ce qui permettra d'améliorer l'ensemble des prestations.

**2. Budget des œuvres sociales** : Ce budget est constitué par un abondement de 0,66% de la masse salariale, représentant un peu plus de 204 000€ pour 2024. Les jeux d'écritures prudents entre les exercices font que cette année, le CSE aura distribué un petit peu plus, mais la trésorerie reste saine. Compte tenu d'un budget relativement contraint, la CFDT-CCI milite pour continuer à faire en sorte que ce fonds bénéficie à tous et favorise les plus bas salaires. Il est important de noter que ce système, bien que lourd à gérer, permet de répartir les fonds de manière équitable, même si les sommes ne sont pas très élevées. Nous craignons que des dépenses de type voyage ne profitent qu'à quelques-uns, et nous veillons à ce que les aides soient distribuées de manière juste et équitable.

En conclusion, une gestion saine, prudente et en adéquation avec nos valeurs est primordiale. Nous devons toutefois être attentifs aux modifications concernant les aides, notamment celles que l'URSSAF considère comme du salaire et qui devraient donc être soumises à cotisations sociales. La Commission ASC vous fera prochainement part de nouvelles modifications concernant ces aides.

## Commission Santé, Sécurité et Conditions de Travail

Les membres de la commission ont présenté, devant le docteur et l'infirmière de la médecine du travail du siège de la CCI Grand Est, le compte-rendu de la réunion CSSCT du 10 avril :

- **Absentéisme** : À la CFDT-CCI, nous scrutons cet indicateur car il peut être le témoin d'un environnement de travail dégradé. Pour ce qui concerne notre CCI GE, ces indicateurs sont bons par rapport aux moyennes nationales mais surtout en baisse légère, hormis



pour la CCI de Moselle qui reste avec un taux assez élevé et en progression en 2024. L'absentéisme est un indicateur clé de la santé des collaborateurs et de l'environnement de travail. Il est essentiel de continuer à surveiller ces chiffres et de prendre des mesures pour améliorer les conditions de travail là où cela est nécessaire.

- **Accidents** : Les accidents sont eux aussi en baisse. Globalement, la prévention et les différents aménagements sont satisfaisants et ont porté leurs fruits. Ne baissons pas la garde, mais les résultats sont là ! En 2024, il y a eu 8 accidents, dont 5 accidents de trajet, non responsables. Dans nos métiers, hormis les chutes dans les escaliers par exemple, c'est définitivement le risque routier qui est le plus important, tant en nombre qu'en conséquences éventuelles. La baisse des accidents est un signe positif, mais il est crucial de continuer à investir dans la prévention et la formation pour maintenir cette tendance.

- **Inaptitude** : Cette année, malheureusement, un licenciement pour inaptitude a eu lieu car notre collègue n'était pas reclassable selon l'avis médical. Cette inaptitude n'était pas liée à un problème professionnel. La gestion des cas d'inaptitude est toujours délicate, et il est important de soutenir les collaborateurs concernés et de chercher des solutions de reclassement lorsque cela est possible.

- **Formation** : Près de 100 000€ ont été consacrés aux formations liées à l'hygiène et la sécurité. Cela représente 57% des heures de formations et concerne 49% des collaborateurs. Ces formations vont au-delà des obligations légales et réglementaires, incluant des sessions sur la communication non violente animées par l'équipe de la DRH, la formation aux risques psychosociaux (RPS), et la sécurité routière. La formation est un investissement clé pour la sécurité et le bien-être des collaborateurs. Il est encourageant de voir que des ressources significatives sont allouées à ce domaine.

## Référents Harcèlement Sexuel et Agissements Sexistes

Deux référents au sein de la CCI GE sont destinés à recevoir les signalements et accompagner les victimes. Une formation a été organisée pour harmoniser les procédures, incluant les bases légales, humaines et juridiques. Il nous est apparu que le fait que les référents étaient deux hommes pouvait créer des réticences. En attendant que la composition de la cellule évolue, il est toujours possible de saisir Sandrine Koenig ou Céline Caplant de la DRH si cela devait être une entrave. La lutte contre le harcèlement sexuel et les agissements sexistes est une priorité, et il est essentiel de garantir que les victimes se sentent en sécurité et soutenues.

## Désignation de représentants de proximité

**Monsieur Jérôme PELLERIN** a été désigné à la majorité par les membres du CSE pour assurer le rôle de représentant de proximité au sein de la CCIT Marnes-Ardennes.

Il reste encore un poste de représentant de proximité à pourvoir au sein de la CCI Grand Est.

## Lancement baromètre social

Début juin, la Direction des Ressources Humaines de la CCI Grand Est va transmettre à l'ensemble des collaborateurs un questionnaire en ligne pour mesurer, notamment, leur bien-être au travail. Cette enquête comprendra 53 questions. L'aspect confidentialité, qui est primordiale dans ce type de baromètre, sera assuré par la DSI. Il y aura un mélange de questions fermées (4 réponses possibles) et de questions plus ouvertes laissant une plus large expression aux commentaires libres.

## Points Divers dans les CCIT

- **Moselle** : La CCI 57 a connu des périodes compliquées en 2023/24. Un audit de suivi est engagé pour mesurer la situation et les évolutions. La CFDT s'est rendue récemment dans cette CCI et a rencontré de nombreux collègues ainsi que le DG. Nous avons évoqué plus haut le taux d'absentéisme dans cette CCI, élevé ainsi que les causes de ceux-ci. Parallèlement, un audit de suivi est engagé « tardivement » afin de mesurer la situation et les évolutions pour chacun d'entre vous. Nous ne pouvons que vous encourager, encore une fois, à vous exprimer sur votre vécu à ce jour et vos perspectives. Néanmoins, la CFDT-CCI a souhaité porter au CSE un point d'alerte et de vigilance particulier en attendant les résultats de ce questionnaire.
- **Meuse Haute Marne** : Lors de la CSSCT, il a été fait un point sur cette CCI. Nous vous exposons la situation dans nos derniers CR. À ce jour, les collaborateurs ont, de leur propre chef, constitué des groupes de travail afin de pouvoir identifier les difficultés et envisager des solutions. Par ailleurs, un audit mené par l'inspecteur national hygiène et sécurité de CCI France est en cours. Les résultats sont attendus pour fin mai – début juin. La quasi-totalité des collègues a accepté de participer à ces interviews ce qui témoigne de leur motivation. A ce stade, nous demandons fort logiquement que les deux démarches soient associées afin de mutuellement se compléter.
- **CCI AEM** : des travaux d'isolation sont nécessaires à CCI Campus Strasbourg, impactés par l'amiante. Le coût des travaux de rénovation est exorbitant. Une réflexion est menée pour identifier d'autres sites et déménager ce pôle. La CFDT a bien évidemment demandé que les collaborateurs soient informés et associés. A suivre...

La **CFDT-CCI** est mobilisée sur le terrain pour informer et accompagner chaque collaborateur qui le souhaite, et soutenir les adhérents dans leurs démarches.

**Notre équipe CFDT-CCI est là pour vous et n'hésitez pas à nous solliciter.**

**Rejoignez la CFDT-CCI !**



**Vos délégués syndicaux et contact CFDT-CCI en région :**

**Maria DROMMER VALERA - [m.valera@alsace.cci.fr](mailto:m.valera@alsace.cci.fr) – 06 81 42 68 68**